

La Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAU N° 73 RUE RICHELIEU

NOUVELLES-ORLÉANS  
MARDI MATIN 7 FÉVRIER 1912

Comité Congressional.

Le comité des membres de la Ligue blanche est réuni ce matin à 11 heures, sous la présidence de M. Marshall.

M. Marshall a lu un rapport sur le projet de loi relatif à la Ligue blanche. Il a souligné les dangers de cette organisation et a demandé que le Congrès prenne des mesures pour la combattre. Les membres ont voté en faveur de la résolution.

M. Marshall a ensuite lu un rapport sur les élections municipales de la Nouvelle-Orléans. Il a constaté que les blancs ont obtenu la majorité et a félicité le peuple pour son choix.

M. Marshall a terminé son discours en déclarant que la Ligue blanche est une menace pour la démocratie et que le peuple doit être alerté. Il a demandé que le Congrès prenne des mesures pour empêcher son développement.

M. Marshall a ensuite lu un rapport sur les élections fédérales de la Nouvelle-Orléans. Il a constaté que les blancs ont obtenu la majorité et a félicité le peuple pour son choix.

M. Marshall a terminé son discours en déclarant que la Ligue blanche est une menace pour la démocratie et que le peuple doit être alerté. Il a demandé que le Congrès prenne des mesures pour empêcher son développement.

M. Marshall a ensuite lu un rapport sur les élections fédérales de la Nouvelle-Orléans. Il a constaté que les blancs ont obtenu la majorité et a félicité le peuple pour son choix.

M. Marshall a terminé son discours en déclarant que la Ligue blanche est une menace pour la démocratie et que le peuple doit être alerté. Il a demandé que le Congrès prenne des mesures pour empêcher son développement.

M. Marshall a lu un rapport sur le projet de loi relatif à la Ligue blanche. Il a souligné les dangers de cette organisation et a demandé que le Congrès prenne des mesures pour la combattre. Les membres ont voté en faveur de la résolution.

M. Marshall a ensuite lu un rapport sur les élections municipales de la Nouvelle-Orléans. Il a constaté que les blancs ont obtenu la majorité et a félicité le peuple pour son choix.

M. Marshall a terminé son discours en déclarant que la Ligue blanche est une menace pour la démocratie et que le peuple doit être alerté. Il a demandé que le Congrès prenne des mesures pour empêcher son développement.

M. Marshall a ensuite lu un rapport sur les élections fédérales de la Nouvelle-Orléans. Il a constaté que les blancs ont obtenu la majorité et a félicité le peuple pour son choix.

M. Marshall a terminé son discours en déclarant que la Ligue blanche est une menace pour la démocratie et que le peuple doit être alerté. Il a demandé que le Congrès prenne des mesures pour empêcher son développement.

M. Marshall a ensuite lu un rapport sur les élections fédérales de la Nouvelle-Orléans. Il a constaté que les blancs ont obtenu la majorité et a félicité le peuple pour son choix.

M. Marshall a terminé son discours en déclarant que la Ligue blanche est une menace pour la démocratie et que le peuple doit être alerté. Il a demandé que le Congrès prenne des mesures pour empêcher son développement.

M. Marshall a ensuite lu un rapport sur les élections fédérales de la Nouvelle-Orléans. Il a constaté que les blancs ont obtenu la majorité et a félicité le peuple pour son choix.

M. Marshall a terminé son discours en déclarant que la Ligue blanche est une menace pour la démocratie et que le peuple doit être alerté. Il a demandé que le Congrès prenne des mesures pour empêcher son développement.

DEPECHE  
Telegraphiques

TRANSMISES A L'ABELLE  
Nouvelles Européennes

**ESPAGNE.** - On a vu hier dans les journaux espagnols un article de M. Fraga, ministre de l'Intérieur, dans lequel il déclarait que le gouvernement ne pouvait pas garantir la sécurité des citoyens contre les attaques des ligues blanches.

**FRANCE.** - Le Sénat a adopté hier la loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

**ALLEMAGNE.** - Le Reichstag a adopté hier une loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

**ANGLETERRE.** - Le Parlement a adopté hier une loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

**ITALIE.** - Le Sénat a adopté hier une loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

**RUSSIE.** - Le Sénat a adopté hier une loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

**JAPON.** - Le Sénat a adopté hier une loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

**CHINE.** - Le Sénat a adopté hier une loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

**INDONÉSE.** - Le Sénat a adopté hier une loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

**AUTRES PAYS.** - Le Sénat a adopté hier une loi relative à la Ligue blanche. Elle prévoit des sanctions sévères contre les membres de cette organisation et interdit son recrutement.

BULLETIN FINANCIER

Lundi 5 février 1912  
Compte de Rendement (Chambre des Députés)

Paris, 5 fév. - Bourse calme, cours en hausse. Le 3 1/2 % français est à 101, le 3 % à 97, le 4 % à 104.

Le 5 % est à 115, le 6 % à 120, le 7 % à 125. Le 4 1/2 % est à 108, le 5 1/2 % à 113, le 6 1/2 % à 118.

Le 7 1/2 % est à 123, le 8 % à 128, le 9 % à 133. Le 4 1/4 % est à 106, le 5 1/4 % à 111, le 6 1/4 % à 116.

Le 7 3/4 % est à 124, le 8 1/2 % à 129, le 9 1/2 % à 134. Le 4 1/2 % est à 107, le 5 1/2 % à 112, le 6 1/2 % à 117.

Le 7 1/4 % est à 123, le 8 1/4 % à 128, le 9 1/4 % à 133. Le 4 1/4 % est à 106, le 5 1/4 % à 111, le 6 1/4 % à 116.

Le 7 3/4 % est à 124, le 8 3/4 % à 129, le 9 3/4 % à 134. Le 4 1/4 % est à 107, le 5 1/4 % à 112, le 6 1/4 % à 117.

Le 7 1/4 % est à 123, le 8 1/4 % à 128, le 9 1/4 % à 133. Le 4 1/4 % est à 106, le 5 1/4 % à 111, le 6 1/4 % à 116.

Le 7 3/4 % est à 124, le 8 3/4 % à 129, le 9 3/4 % à 134. Le 4 1/4 % est à 107, le 5 1/4 % à 112, le 6 1/4 % à 117.

Le 7 1/4 % est à 123, le 8 1/4 % à 128, le 9 1/4 % à 133. Le 4 1/4 % est à 106, le 5 1/4 % à 111, le 6 1/4 % à 116.

Le 7 3/4 % est à 124, le 8 3/4 % à 129, le 9 3/4 % à 134. Le 4 1/4 % est à 107, le 5 1/4 % à 112, le 6 1/4 % à 117.

ANNONCES PARISIENNES

Publicées par M. H. GAILLARD  
1, PASSAGE SAULNIER, PARIS

**VELOCIPÈDE**  
POUDRE DE TOILETTE  
A. FAY  
Rue de la Paix

**GRANULES ANTIMONIAUX**  
DR. PAPILLAUD  
PARIS

**MALADIES DE POITRINE**  
L. MOUROT  
PARIS

**BIÈRE DE FOIE DE MORUE FERRE**  
AVENUE DE LA LOUVE  
PARIS

**SANTÉ RENDUE**  
LE ROY  
PARIS

**VIANDE-QUINA**  
VIN AROUD AU QUINA  
PARIS

**ERGOTINE DRAGEE**  
ERGOTINE DE BONJEAN  
PARIS

**SIROP D'ECREVISSE**  
PARIS

**BOUDAULT'S PEPSINE**  
PARIS

**CONTRACTS TO MARRIAGE**  
MARriage contracts and other legal notices.  
**VELOCIPÈDE**  
A. FAY  
Rue de la Paix  
**GRANULES ANTIMONIAUX**  
DR. PAPILLAUD  
PARIS  
**MALADIES DE POITRINE**  
L. MOUROT  
PARIS  
**BIÈRE DE FOIE DE MORUE FERRE**  
AVENUE DE LA LOUVE  
PARIS  
**SANTÉ RENDUE**  
LE ROY  
PARIS  
**VIANDE-QUINA**  
VIN AROUD AU QUINA  
PARIS  
**ERGOTINE DRAGEE**  
ERGOTINE DE BONJEAN  
PARIS  
**SIROP D'ECREVISSE**  
PARIS  
**BOUDAULT'S PEPSINE**  
PARIS